

### Présentation

Le titulaire du BTS Professions Immobilières exerce une activité de services qui requiert la mobilisation de nombreuses compétences relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales... L'activité de conseils y est prégnante. L'immobilier est un secteur d'activité très développé en France où il présente une part importante de la richesse nationale ainsi que de nombreux emplois directs et indirects. C'est un domaine extrêmement étendu. Ce niveau de qualification est recherché par les branches professionnelles du secteur. Il atteste chez son titulaire la maîtrise d'un ensemble de connaissances et de compétences qui permettra aptitudes et comportements professionnels adaptés. Les évolutions de carrière, avec une prise de responsabilités croissantes sont rapidement envisageables.

«Notre challenge: Votre avenir!»



### Qualités personnelles requises

- Facultés d'écoute et de dialogue
- Sens du contact
- Intérêt pour l'économie et la gestion des biens
- Attrait pour les responsabilités
- Esprit d'initiative
- Conscience de priorités

### Perspectives professionnelles

- Agent immobilier
- Diagnostic immobilier
- Négociateur immobilier
- Gestionnaire de biens locatifs ou de copropriété
- Comptable de copropriété

### Conditions d'admission

Etre titulaire du Bac et avoir satisfait à l'étude du dossier scolaire, à l'entretien et au test d'admission. L'objectif est de valider le niveau de formation et de vérifier que le candidat dispose des qualités requises. Certains non titulaires du diplôme du Bac (avoir passé les épreuves et détenir le niveau Bac) peuvent éventuellement être admis à ESCAM après étude de leur dossier.

### Rythme de la formation

La scolarité est dispensée en formation initiale ou en alternance, de septembre à juin.  
2 1/2 jours en école, 2 1/2 jours en entreprise et vacances scolaires à temps plein en entreprise

**BREST**  
**02 98 42 22 20**

**LORIENT**  
**02 97 83 62 07**

# BTS Professions Immobilières

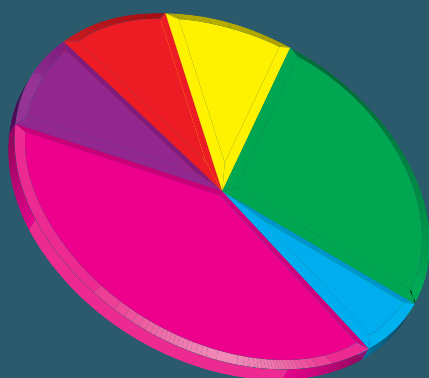


## Référentiel d'examen

	Mode	Durée	Coefficient
E1- Culture générale et expression	Ecrit	4h	3
E2 - Langue Vivante Etrangère	Ecrit	2h	2
E3 - Conseil en ingénierie de l'immobilier	Ecrit	3H	4
E4 - Communication professionnelle en français et Langue Etrangère	Oral	40mn	2
E5 - Techniques immobilières :			
- Transaction immobilière	Ecrit	3H	3
- Gestion immobilière	Ecrit	3H	3
E6 - Conduite et présentation d'activités professionnelles	Oral	40mn	4



## Programme



- Culture générale et expression**
- Langue vivante**
- Conseil en ingénierie de l'immobilier**  
Droit et veille juridique - Economie et organisation -  
Architecture, habitat et urbanisme, développement durable
- Communication**
- Techniques immobilières**  
Transaction - Gestion
- Formation d'initiative locale**

**Le + de la formation :**  
Eligibilité aux cartes professionnelles T - G - S

*Délivré par*



**Nombre de places limité à 20**

[www.escam.bzh](http://www.escam.bzh)